

Bulletin municipal

Tendon
2022

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
TENDON PRATIQUE	3
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES	4
MISSION LOCALE	6
DELIBERATIONS DU CONSEIL	7
ÉTAT CIVIL 2020	18
COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 – BUDGET 2020	19
LA FORET COMMUNALE	22
LE PÉRISCOLAIRE	23
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	25
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE TENDON	27
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU	28
COMMISSION SYNDICALE DES BIENS INDIVIS (CSBI)	29
LE MOT DU CORRESPONDANT DÉFENSE	31
LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE	32
LISTE DES AGRICULTEURS – HÉBERGEURS – GÎTEURS	33
L'ASSOCIATION FAMILIALE	38
L'AMICALE LAÏQUE	41
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	44
LE CLUB DES CASCADES	45
LA SOCIETE DE PECHE VOLOGNE-BARBA	46
LA LÉGION VOSGIENNE TENDON - FAUCOMPIERRE	47
L'ASSOCIATION DING DINGUE DEUCHE	49
L'ASSOCIATION LES RAISINS	50
L'AMICALE DES DONNEURS DU SANG	51
L'ASSOCIATION STARS D'1 SOIR	52
LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNEE 2022	

LE MOT DU MAIRE

Même si l'année 2022 est déjà bien entamée, permettez-moi d'abord de vous souhaiter le meilleur pour cette année avec le retour à une vie normale, pour peu que l'on sache encore bien définir une vie normale après tous ces chamboulements connus qui inévitablement auront marqué chacun d'entre nous. L'année écoulée aura encore ressemblé en de nombreux points à la précédente année 2020 avec une avancée de vague en vague et de restrictions en restrictions... Au milieu de cela, certains évènements grand public ont tout de même pu se dérouler comme la Fête du pain, la marche gourmande, le Téléthon sans oublier la reprise des activités hebdomadaires au Club des Cascades... Un grand merci aux différents responsables des associations qui ont continué de gérer leurs activités et d'entretenir le lien avec les adhérents tout en prévoyant des jours plus fastes pour un calendrier de manifestations plus étoffé.

La vie communale a poursuivi également à son rythme avec des réunions du conseil encore délicates à prévoir par moments. L'organisation des services a fortement sollicité les salariés dans leur capacité permanente d'adaptation tant du point de vue administratif que de l'organisation de l'entretien des locaux ou de la vie courante au périscolaire sur les services cantine, garderie, mercredis ou ALSH. On peut affirmer que la qualité des services est restée irréprochable et je tiens ici à remercier tous nos employés communaux.

La gestion courante de la commune est restée identique aux autres exercices avec la rigueur toujours de mise dans les dépenses. On rappellera que notre masse salariale est plus importante pour Tendon que dans les autres communes de même taille mais l'explication a été donnée ci-dessus à travers la mise en œuvre de moyens humains dont la compétence progresse chaque année et dont l'ancienneté est assurée par une stabilité maximale des personnels. La fréquentation des services périscolaires proposés confirme cette qualité d'accueil et pourrait être un argument demain pour consolider nos effectifs à l'école qui s'érodent petit à petit comme dans tout le département.

Du côté des investissements, les sommes engagées restent en adéquation avec les budgets autorisés. Certains d'entre eux peuvent être peu repérables pour tout un chacun mais contribuent à l'entretien de notre patrimoine ou notre outil de travail. On peut tout de même citer la réfection des peintures des grilles de l'enceinte de l'église et des parapets du pont de la Clé tant attendue depuis plusieurs années. Des investissements ont également porté sur la forêt avec des acquisitions de nouvelles parcelles le plus souvent contiguës à des parcelles communales et des travaux sylvicoles pour développer nos nouvelles plantations et reconstituer le potentiel forestier des prochaines décennies.

Ce bulletin relate toujours l'activité des associations et leurs projets à venir. N'hésitez pas à rentrer en contact avec elles pour toute remarque ou suggestion. On ne dira jamais assez que l'associatif reste le maillon le plus fort d'une vie sociale villageoise enrichissante ; c'est d'ailleurs quasiment toujours l'objet principal des statuts des différentes structures en activité.

Souhaitons donc que l'année 2022 soit enfin celle du renouveau pour les relations humaines riches au sein de notre village à travers des animations, des activités denses et un quotidien qui pourrait avoir levé les derniers interdits source d'isolement.

Bonne année 2022
Gérard CLEMENT

TENDON PRATIQUE

LA MAIRIE

✉ 23, Route des Cascades

☎ 03.29.66.66.01

Site Internet : www.tendon.fr avec lien direct sur l'adresse mail de la Mairie

Mail : communetendon@wanadoo.fr

🕒 Le secrétariat est ouvert au public les mardis matin de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudis après-midi de 14 h 00 à 18 h 30

Les permanences du maire et des adjoints se tiennent les jeudis après-midi, et sur rendez-vous.

🏛️ La salle polyvalente peut être réservée en mairie, 1 mois à l'avance.

L'ECOLE

✉ 1, Place de la mairie

☎ 03.29.66.66.02

Directrice : Laurence Brasseur

✓ **Les inscriptions à l'école se font en mairie, les documents à fournir : justificatif de domicile, livret de famille, certificat de vaccination, certificat médical en cas d'allergie alimentaire**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECURITE

⇒ L'AIDE SOCIALE : Notre commune dépend de la circonscription de **Gérardmer / Assistante sociale : 03.29.63.66.66.**

Vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la commune en cas de difficultés particulières, qui pourra envisager avec vous des solutions, vous accompagner dans les démarches administratives, ou relayer votre demande auprès des services adaptés.

⇒ L'AIDE AUX PERSONNES AGEES : Vous pouvez contacter le **CLIC de Remiremont** (Centre Local d'Information et de Coordination) **03.29.38.53.20** pour les services à domicile, les démarches administratives ou les prestations sociales. Mail : clic@vosges.fr

⇒ LE CONSEIL AUX FAMILLES ET ASSISTANTS MATERNELS : Vous pouvez contacter le RAM (Relais d'Assistants Maternels) de Gérardmer au **06.37.97.15.78.**

Mail : ram-secteurgerardmer@hautesvosges.fr

⇒ DECHETTERIE : Voir le site internet de la CCHV : Contact@cchautesvosges.fr

⇒ GENDARMERIE DE BRUYERES : **17 / 03.29.50.10.17**

⇒ POMPIERS : **18 ou Chef de Centre Lionel VILLAUME au 03.29.37.65.43.**

⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES des HAUTES VOSGES : **03.29.24.02.88**

CORRESPONDANT DE PRESSE

Christine BOON est à votre disposition pour relater vos informations et manifestations dans le quotidien « Vosges Matin ».

Nous la remercions ici de sa disponibilité, de son apport en crédit photo de la couverture des événements et conseils municipaux

Les articles sur TENDON paraissent dans **l'édition de SAINT DIE MASSIF DES VOSGES**

Nous remercions également les habitants qui ont donné des photos pour alimenter ce bulletin.

Depuis 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes des Hautes Vosges a un nouveau périmètre. Elle est composée de 14 communes : Basse-sur-le-Rupt, Cleurie, Cornimont, Gerbamont, La Bresse, La Forge, Le Syndicat, Rochesson, Sapois, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon, Thiéfosse, Vagney et Ventron.

Son nom reste identique et son siège est installé à Cornimont, 24 rue de la 3^{ème} DIA.

Elle exerce de nombreuses compétences qui concernent, de près ou de loin, votre quotidien : aménagement du territoire, développement économique, promotion du tourisme par le biais de l'office du tourisme intercommunal, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, collecte et traitement des déchets, protection et mise en valeur de l'environnement, logement et cadre de vie, sports-loisirs-culture, maisons de services au public, petite enfance), soutien aux associations, chantier d'insertion (éco-cantonniers), aides aux formations musicales, gestion du chalet de la pêche (La Forge), fourrière automobile, mobilités (transport à la demande).

Vous pourrez compter sur 80 agents pour vous servir dans chacun de ces domaines.

Les services proposés à la population : Relais petite enfance, Lieu Accueil Parents Enfants, portage de repas, médiathèques, écoles de musique, cinémas, piscines, soutien au financement du BAFA et du BAFD ...

Ce qui change :

- de nouveaux équipements ont été transférés à la communauté de communes : la **médiathèque** de Saulxures-sur-Moselotte, la **piscine** et le **cinéma** de La Bresse ;
- le camping du Mettey a été transféré à la commune de Vagney ;
- l'office de tourisme est désormais appelé **Office de tourisme communautaire La Bresse** Hautes Vosges. Il couvrira l'ensemble du territoire et pilotera la politique touristique du périmètre, avec cinq lieux d'accueil pour informer les visiteurs : Cornimont, La Bresse, Saulxures-sur-Moselotte, Vagney, Ventron
- la communauté de communes gèrera, pour les communes de Vagney et Basse-sur-le-Rupt, les partenariats avec les **écoles de musique**.

GESTION DES DÉCHETS

ZOOM SUR LE COÛT DES DÉCHETS

« Mais pourquoi je trie ? », « C'est trop cher ! », « Ça a encore augmenté ! » ...

Tous les déchets ne se valent pas. Certains coûtent très chers à traiter : les ordures ménagères. D'autres rapportent : les métaux déposés en déchèterie ou les emballages ménagers déposés en point d'apport volontaire.

Chaque déchet recyclable qui finit dans votre poubelle d'ordures ménagères génère un surcoût qui aura des répercussions sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou sur votre redevance. Leurs montants n'ont pourtant pas augmenté ces dernières années grâce aux efforts réalisés pour optimiser le fonctionnement du service.

QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ?

C'est officiel ! la CCHV a lancé son plan local de prévention des déchets ménagers (PLPDMA 2020-2025) depuis mars 2021, grâce à l'arrivée d'une chargée de mission.

Voici quelques-uns de ses objectifs :

- diminution de la production de déchets ;
- réduire les effets nocifs des déchets sur l'environnement et la santé humaine ;
- réduire la teneur en substances nocives des matières et produits utilisés ;
- préserver les matières premières épuisables ;
- réaliser des économies dans le domaine du traitement des déchets.

Pour y arriver, des solutions existent. Nos pratiques de consommation sont à interroger dans les domaines de l'alimentation, des produits ménagers, des cosmétiques. Il peut aussi s'agir de se doter d'un composteur. Suivre le précepte « le meilleur déchet est celui que je ne produis pas » peut être une bonne approche pour faire évoluer son comportement.

AMÉLIORER LE TRI, DES ACTIONS SUR LE TERRAIN

La présence d'un ambassadeur du tri au sein de la CCHV permet désormais d'engager des actions de terrain qu'il était difficile de porter auparavant.

AIDEZ-NOUS A VOUS RENDRE UN MEILLEUR SERVICE, CONSEILS PRATIQUES

- Les points d'apport volontaires ne sont pas des déchèteries, ils acceptent les matériaux recyclables (verre, papiers, cartons et emballages), qui sont à déposer DANS les conteneurs. À chaque dépôt sauvage au sol, une équipe d'agents doit venir nettoyer au lieu d'accomplir d'autres tâches utiles à la collectivité.
- Les bacs collectifs sont destinés aux foyers résidant à proximité. Leur utilisation par des gens de passage provoque des nuisances (débordements et dépôts sauvages) qui gênent considérablement les riverains. Ces incivilités peuvent être corrigées par une marque de respect envers les riverains.
- Comment présenter son bac d'ordures ménagères ? En limite de route, sur le trottoir ou directement sur la chaussée, sans gêner la circulation des piétons et voitures, ni le stationnement des véhicules le cas échéant. Roues et poignées du bac doivent être orientées vers la route pour faciliter la manipulation des agents de collecte qui traitent jusqu'à 600 bacs par jour et par tous les temps. Votre bac sera ensuite remis en place, poignées et roues vers votre domicile, pour vous faciliter la manœuvre.
- Certains professionnels ne disposent pas de service de traitement de leurs déchets par des prestataires privés. Ils doivent donc porter leurs déchets en déchèterie.

RÉNOVATION DE L'HABITAT

Bâtir ou rénover en réduisant l'empreinte écologique des logements, répondre aux besoins des ménages modestes et des personnes en difficulté, équilibrer et structurer le territoire, réhabiliter le bâti et les centres bourgs... ce sont quelques-uns des objectifs du Plan de paysage de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

1. Les permanences architecture

Votre contact pour prendre rendez-vous : Charles CLAUDEL, animateur de la politique paysagère de la CCHV

03 29 24 27 87 / cclaudel@cchautsvosges.fr

2. Les aides financières habiter mieux

Votre contact : Agence nationale de l'habitat, 22-26 avenue Dutac, 88026 EPINAL Cedex

03 29 69 13 76 (lundi à vendredi : 9h → 11h30) / anah@vosges.gouv.fr

RELAIS PETITE ENFANCE (anciennement RAM)

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le RAM (Relais Assistants Maternels) a changé de nom au niveau national pour s'appeler à présent Relais petite enfance (RPE). Le but est d'avoir une meilleure visibilité auprès des usagers (futurs parents, parents, assistants maternels et enfants).

Le RPE est un lieu d'information, d'écoute et d'échange.

C'est un service gratuit à l'attention : **des futurs parents et des parents, des assistants maternels, des enfants**

Le RPE est itinérant, il intervient dans différentes communes du territoire.

Votre contact

Laetitia PIERRAT, animatrice du Relais petite enfance

Permanence : 07 62 85 66 25

Mail : ram-secteurlesyndicat@cchautsvosges.fr

CONTACT CCHV Mail : contact@cchautsvosges.fr, Site internet : www.cchautsvosges.fr, **03.29.24.02.88**

**FAIRE SES PAPIERS
D'ÉTAT CIVIL**



**ÊTRE AIDÉ
DANS L'UTILISATION
DES OUTILS
NUMÉRIQUES**



**PRÉPARER
SA RETRAITE**



**VILLAGE DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
ET DES SERVICES AU PUBLIC**

**TROUVER SA VOIE,
SUIVRE UNE FORMATION,
DÉCROCHER UN JOB**



**SE PRÉPARER
AU PERMIS
DE CONDUIRE**



**OBTENIR
UN LOGEMENT**



**UN LIEU UNIQUE, OUVERT GRATUITEMENT
À TOUS, POUR FACILITER VOS DÉMARCHES
QUOTIDIENNES ET ADMINISTRATIVES.**

26 rue Charlet 88200 REMIREMONT



France services : 03 29 62 84 91
pays-de-remiremont@france-services.gouv.fr

Mission Locale, partenaire des jeunes de 16 à 25 ans :
03 29 62 39 15 - www.mlprv.fr

DELIBERATION DU CONSEIL

SEANCE DU 05 FEVRIER 2021

* **État d'assiette 2021**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil de la lettre de l'Office National des Forêts concernant les coupes à asseoir en 2021 dans la forêt communale relevant du régime forestier.

DEMANDE à l'ONF d'asseoir les coupes telles qu'elles sont définies dans son courrier,

Soit : Amélioration : parcelle 49

* **Préemption parcelles C360 - C361-C362**

DECIDE par 4 voix contre, 8 abstentions et 3 voix pour de ne pas exercer son droit de préemption pour les parcelles C360 – C361 et C362 appartenant à Mme VALENCE née PERRIN Yvonne

* **Organisation horaires scolaires**

DECIDE de ne pas modifier l'organisation du temps scolaire et reconduit l'OTS actuelle.

* **Location logement**

APPROUVE la location du logement à Madame ODILLE Gaëlle au 55 rte des Cascades Appt n°3 d'une surface de 68m2 pour un loyer mensuel de 417€. Le montant du loyer pourra être révisable selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE. La location débutera le 1^{er} mars 2021. Une caution d'un montant équivalant à un mois de loyer sera demandée.

Le conseil autorise le receveur municipal à percevoir les loyers correspondants

AUTORISE le Maire à signer les documents nécessaires à cette location

* **Entretien voirie**

APPROUVE par 6 voix pour, 5 abstentions et 4 voix contre l'achat d'une lame à Monsieur GEORGES François pour un montant de 2700€ afin de la mettre à disposition du GAEC de la Moulure pour le renfort du déneigement sur le secteur de la Moulure.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2021

* **Clôture compte CCAS**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la délibération du 28 juillet 2020 approuvant la dissolution du CCAS au 31 décembre 2020, il convient avant de procéder au transfert des résultats du budget CCAS à la Commune et de réintégrer l'actif et le passif du budget du CCAS.

Résultat 2020

Fonctionnement : Recettes : 0€

Dépenses : 40€

Report n-1 : 3033.99€ recettes

Résultat de clôture 2020 : 2993.99€ recettes

DECIDE de procéder à la clôture du budget CCAS

CONSTATE que le résultat du compte administratif 2020 du budget CCAS, à intégrer au budget principal s'élève à :

Section de fonctionnement : + 2993.99€

* **Contrat de travail**

La création à compter du 22.02.2021 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20h. Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 5 jours allant du 22.02.2021 au 26.02.2021 inclus. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 du grade de recrutement.

Le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires au recrutement

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

* **Vente parcelle**

Suite à la délibération du 16.10.2020 approuvant la vente de la parcelle cadastrée 666 section C d'une surface de 1532 m2 pour un montant de 12 256€ à Monsieur REJL Eric. Les frais d'acquisition restent à la charge de l'acheteur

PRECISE que le Maire est autorisé à signer tous les documents en lien avec cette vente

SEANCE DU 19 MARS 2021

* COMPTE DE GESTION 2020

Approuvé à l'unanimité des membres votants les comptes de gestion 2020 établis par M. GEORGES Sylvain – Assainissement, Commune et Forêts.

* Compte administratif 2020 Assainissement

Résultat réalisation 2020

Fonctionnement :

Recettes : 5513.90€

Dépenses : 6691.64€

Investissement :

Recettes : 5798.64€

Dépenses : 0€

Résultat 2020 :

Déficit de fonctionnement : -1177.74€

Excédent d'investissement : 5798.64€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2020

Il est procédé au vote

Le compte administratif ASSAINISSEMENT 2020 est adopté à l'unanimité

* Compte administratif 2020 commune

Résultat réalisation 2020

Fonctionnement :

Recettes : 499976.91€

Dépenses : 416939.89€

Investissement :

Recettes : 50162.47€

Dépenses : 117167.70€

Résultat 2020 :

Excédent de fonctionnement : 83037.02€

Déficit d'investissement : -48964.73€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2020

Il est procédé au vote

Le compte administratif COMMUNE 2020 est adopté à l'unanimité

* Compte administratif 2020 Forêts

Résultat réalisation 2020

Fonctionnement :

Recettes : 73793.05€

Dépenses : 11549.92€

Investissement :

Recettes : 93803.68€

Dépenses : 17677.07€

Résultat 2020 :

Excédent de fonctionnement : 62243.13€

Excédent d'investissement : 76126.61€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2020

Il est procédé au vote

Le compte administratif FORETS 2020 est adopté à l'unanimité

* Affectation résultats – Assainissement

DECIDE l'affectation des résultats 2020–Assainissement

Fonctionnement : 1840.39€ Recettes

Investissement : 111211.05€ Recettes

*** Affectation résultats – Commune**

DECIDE l'affectation des résultats 2020– COMMUNE

Fonctionnement : 220853.36€ Recettes (dont 2993.99€ transfert résultat CCAS)

Investissement : -48964.73 € Dépenses

Compte 1068 : 48964.73€

*** Affectation résultats - Forêts**

DECIDE l'affectation des résultats 2020– FORETS

Fonctionnement : 254427.99€ Recettes

Investissement : 1439.51€ Dépenses

Compte 1068 : 26439.51€

*** Budgets 2021 - Assainissement**

VOTE le budget primitif 2020 – Assainissement

- Dépense de fonctionnement : 9930€

- Recette de fonctionnement : 9940.39€

- Dépense d'investissement : 12000€

- Recette d'investissement : 117041.05€

*** Budgets 2021 – Commune**

VOTE le budget primitif 2021 – Commune

- Dépense de fonctionnement : 535451€

- Recette de fonctionnement : 742453.36€

- Dépense d'investissement : 163494.73€

- Recette d'investissement : 175744.73€

***Budgets 2021 - Forêts**

VOTE le budget primitif 2021 – Forêts

- Dépense de fonctionnement : 68750€

- Recette de fonctionnement : 310927.99€

- Dépense d'investissement : 72289.51€

- Recette d'investissement : 75289.51€

*** Taxes locales 2021**

VOTE le taux d'imposition pour les taxes directes locales

-Taxe d'habitation 23.33%

-Taxe foncière (bâti) 12.74%

-Taxe foncière (non bâti) 23.52%

-CFE-Cotisation foncière des entreprises 23.89%

*** Subventions d'équilibre CSBI et Assainissement**

APPROUVE la subvention de 10 000€ à la Commission Syndicale des Biens Indivis et le montant de 4200 € pour l'assainissement

*** Subventions Associations**

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

-Amicale laïque : 350€

-Amicale des Sapeurs-Pompiers : 350€

-Association Familiale : 350€

-Club des Cascades : 100€

-Ding Ding Deuche : 50€

-Société de Chasse : 50€

-Légion Vosgienne : 50€

-Club de tennis de table ES Thaon-Cheniménil : 50€

-Société de pêche : 50€

-Donneurs de sang : 100€

-Prévention Routière : 250€

-Association « Les Raisins » : 50€

-Le combat d'Antoine :50€

-Comité de coordination des ass. Patriotique de St Antoine en Vologne : 50€

-Solidarité paysans Lorraine : 50€

-Rando 'Nett Hautes Vosges : 100€

-RASED : 100€

*** Droit de préemption**

DECIDE d'exercer son droit de préemption sur la parcelle G 473 d'une surface de 01ha 94 a 30 ca pour le prix de 3000€ appartenant à la SARL Bertaud et Fils

AUTORISE le Maire à signer tous les documents en lien avec cet achat

*** Devis Haie**

ACCEPTTE le devis de l'ESAT les Pins pour un montant de 841.38€ afin de créer une haie vive sur le secteur de la Poirie

*** Devis éclairage public**

ACCEPTTE le devis de l'entreprise CITEOS pour un montant de 1360€ HT – 1632€ TTC pour le remplacement d'une horloge astronomique sur l'éclairage public

*** Perte argent liquide régie**

suite au vol de 44 € de liquide dans la régie lors de l'envoi par courrier de cette somme à la Trésorerie, la commune de Tendon constate la force majeure et DECIDE dans ce cadre de prendre en charge ce déficit par l'intermédiaire d'un mandat de 44€ au compte 6718

*** Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet**

Considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe permanent à temps non complet (30 heures hebdomadaires) en raison d'une augmentation des tâches administratives et de la fréquentation du centre périscolaire.

Suite à l'avis du Comité Technique en date du 11 mars 2021 et de l'acceptation de l'agent en date du 15.02.2021

DECIDE la suppression, à compter du 1^{er} avril 2021 d'un emploi d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe permanent à temps non complet (30 heures hebdomadaires)

DECIDE la création, à compter de cette même date d'un emploi d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe permanent à temps complet (35 heures hebdomadaires)

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

AUTORISE le Maire à signer tout document en lien avec cette modification de temps de travail

*** Rapport de gestion du Conseil d'administration SPL Xdemat**

APPROUVE, après examen, le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la société publique SPL-XDEMAT

SEANCE DU 18 AVRIL 2021

*** Remplacement fonctionnaire ou contractuel**

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public indisponibles dans les hypothèses exhaustives suivantes énumérées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 :

- temps partiel ;
- congé annuel ;
- congé de maladie, de grave ou de longue maladie ;
- congé de longue durée ;
- congé de maternité ou pour adoption ;
- congé parental ;
- congé de présence parentale ;
- congé de solidarité familiale ;
- accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux ou de leur participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelle, de sécurité civile ou sanitaire ;
- ou enfin en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

SEANCE DU 30 AVRIL 2021

*** Travaux peinture**

RETIENT le devis de l'entreprise COLIN Philippe SARL pour les travaux de peinture de la rambarde de l'église, du portail du cimetière et du pont rue de la clé pour un montant de 13392€ HT – 14731.20€ TTC

* **Travaux pelle rétro**

RETIENT le devis de l'entreprise AMC pour la remise en état de la pelle arrière du tracteur pour un montant estimé entre 4000 € HT et 5000€ HT selon le niveau d'usure constaté

* **Travaux voirie 2021**

RETIENT le devis de l'entreprise STPI pour un montant de 32781 € HT et 39337.20 € TTC

- Chemin le Hennel
- Chemin du Faing janel
- Chemin des ronds champs

* **Vidanges fosses**

RETIENT le devis de l'entreprise DU SAUTEZ EARL pour la vidange de grande fosse pour un montant de 2200 € HT – 2420 € TTC

* **Présentation Mutuelle de Village**

Autorisation à informer la population de la possibilité d'adhérer à la mutuelle ALMUTRA

Commune = relais de la communication, et non porteuse du projet en tant que tel

Droit de regard sur le flyer avant diffusion

Le conseil ne s'oppose pas à l'information à la population, mais pas au nom de la commune.

* **PEDT**

APPROUVE le Projet Educatif Territorial (PEDT) établi par la commune pour la période 2021/2024

* **Marché Bio**

AUTORISE la mise en place d'un marché Bio. Projet mené par la commune de Le Tholy (commission environnement) qui a associé Tendon. L'emplacement sera gratuit. Dates sur Tendon :

- Le dimanche 04 juillet 2021 de 8h à 12h30
- Le dimanche 01 août 2021 de 8h à 12h30
- Le dimanche 05 septembre 2021 de 8h à 12h30
- Le dimanche 03 octobre 2021 de 8h à 12h30

* **Règlement cimetière**

APPROUVE le règlement mis en place pour le cimetière et validé par la Commission des Biens Indivis

SEANCE DU 09 JUILLET 2021

* **Cantine scolaire tarif**

ACCEPTTE le prix proposé par l'auberge de la Poirie pour la fourniture des repas à la cantine scolaire soit 5€50 – Dessert et pain compris à compter de la rentrée 2021/2022 jusqu'au 06.07.2022

* **Tarifs année 2021-2022 ALSH**

FIXE le prix des cartes de 20 cases de garderie à compter du 01.09.2021 – rentrée scolaire 2021/2022 à :

- Quotient familial CAF de 0 à 1200€ 28€30 la carte
- Quotient familial CAF de 1201 à 1600€ 32€60 la carte
- Quotient familial CAF à partir de 1601€ 36€50 la carte

* **Modification PLU**

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L153-37;

Vu la délibération du conseil municipal du 15.11.2013;

Vu la notification du projet de modification au préfet et aux personnes publiques associées en date du 24.11.2020;

Vu l'arrêté municipal en date du 15.04.2021 soumettant le projet de PLU à enquête publique qui s'est déroulée du 05.05.2021 au 07.06.2021;

Considérant que la modification n° 1 du PLU telle que présentée au conseil municipal est prête à être approuvée, conformément à l'article L153-43 du code de l'urbanisme ;

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur ;

Entendu l'exposé du maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

d'APPROUVER la modification n°1 du PLU telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Conformément à l'article R153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal du département.

*** Création d'un poste non permanent**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3 1° ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité lié aux obligations suite à la crise sanitaire actuelle.

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 23.08.2021 au 07.07.2022 à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17 heures30

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C

La rémunération de l'agent sera calculée par référence de l'indice brut 354 du grade de recrutement.

*** Création de poste**

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires à compter du 01.08.2021

A ce titre, cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des agents administratifs relevant de la catégorie hiérarchique C

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : Secrétaire de Mairie

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34,

DECIDE :

Article 1 : d'adopter la proposition du Maire,

Article 2 : de modifier ainsi le tableau des emplois,

Article 3 : d'inscrire au budget les crédits correspondants.

*** Achat parcelle boisée**

APPROUVE l'acquisition des parcelles D506 – D507 – C 326 d'une superficie de 1ha21a11ca appartenant à Mme THIRIAT Claude de Remiremont pour un montant de 5000€

*** Amicale Maquis du haut du Bois**

DECIDE d'allouer une subvention de 50€ à l'association du Maquis du haut du bois.

*** Classement voirie communale**

DECIDE le classement du Chemin des Meix Mouré, 100 mètres à ajouter à la voirie classée VC29 et une partie du Chemin de la Poirie, 153 mètres à ajouter à la voirie classée VC5

*** Motion FNCOFOR**

VOTE la motion proposée par la FNCOFOR concernant les contributions complémentaires des communes forestières et le contrat Etat/ ONF

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2021

*** Communauté de Communes (Périmètre et statut)**

Vu l'arrêté préfectoral n°2809/2016 du 15 décembre 2016 portant création de la Communauté de communes des Hautes Vosges issue de la fusion des communautés de communes de Gérardmer Monts et Vallées, de la Haute Moselotte et Terre de Granite

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-5-1 A, L.5211-5 et L5211-39-2

Vu la délibération n°69/2021 du 26 mai 2021 de la Communauté de communes des Hautes Vosges portant scission de la communauté de communes des Hautes Vosges

Vu la délibération n°99/2021 du 27 mai 2021 de la commune de VAGNEY portant Communauté de communes : délibération relative aux statuts siège et nom

Vu la délibération n°066 2021 du 28 mai 2021 de la commune de GERARDMER portant demande de scission de la Communauté de Communes des Hautes Vosges en deux nouveaux périmètres

Vu la délibération n°78/2021 du 7 juillet 2021 de la Communauté de communes portant répartition des biens dans le cadre de la scission

Vu la délibération n°77/2021 du 7 juillet 2021 de la Communauté de communes portant répartition du personnel

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2021 portant projet de périmètre de la future communauté de communes des Hautes Vosges issue de la scission de la communauté de communes des Hautes Vosges

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le projet de périmètre et le projet de statuts de la future Communauté de Communes des Hautes Vosges
- APPROUVE les statuts de la future Communauté de Communes des Hautes Vosges

*** Répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la future CC des Hautes Vosges créé par scission de la Communauté de communes des Hautes Vosges**

- Répartition de droit commun

Le conseil communautaire compterait 34 sièges, qui seraient répartis de la façon suivante :

Commune	Répartition de droit commun
LA BRESSE	7
VAGNEY	6
CORNIMONT	5
SAULXURES SUR MOSELOTTE	4
LE SYNDICAT	3
BASSE SUR LE RUPT	1
VENTRON	1
ROCHESSON	1
CLEURIE	1
SAPOIS	1
THIEFOSSÉ	1
LA FORGE	1
TENDON	1
GERBAMONT	1

APPROUVE la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la future CC des Hautes Vosges

*** Avis du conseil municipal sur les modalités de répartition du personnel entre les communautés de communes créées par scission de la CCHV**

APPROUVE la répartition du personnel entre les communautés de communes créées par scission de la CCHV.

*** Avis du conseil municipal sur les modalités de répartition des biens, équipements et services publics de la communauté de communes des Hautes Vosges et l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés**

APPROUVE la répartition des biens, équipements et services publics de la communauté de communes des Hautes Vosges et l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés

*** Maîtrise d'œuvre assainissement**

RETIENT le devis de VALTERRA dans le cadre des travaux de réhabilitation de dispositifs de traitement collectif en assainissement pour un montant de 19100 € HT – 22920 € TTC

*** Remboursement caution**

AUTORISE le remboursement de la caution de 390€ suite au départ des locataires au le 31.07.2021

*** Contrat salarié**

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'agent technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 23.08.2021 au 07.07.2022 à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17 heures 30

Cet emploi relève de la catégorie hiérarchique C

La rémunération de l'agent sera calculée par référence de l'indice brut 350 du grade de recrutement.

*** DM Investissement**

Suite à une insuffisance de crédit DECIDE de modifier le BP 2021 comme suit :

INVESTISSEMENT

2111 : - 3000€

202 : + 3000€

*** Rapport de gestion SPL Xdemat 2020**

APPROUVE le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2020 de la société SPL Xdemat

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2021

*** Plan d'aménagement forestier transitoire de crise**

Le Maire indique que le Conseil est invité à se prononcer sur le projet de révision transitoire de crise de l'aménagement de la forêt communale de Tendon (*aménagement approuvé pour la période 2005-2019 par arrêté préfectoral du 01/06/2006*). Ce projet de révision transitoire de crise d'aménagement forestier est établi par l'Office National des Forêts pour la période 2021 – 2025.

EMET un AVIS FAVORABLE au projet de révision transitoire de crise d'aménagement forestier proposé et demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du Code forestier pour cet aménagement transitoire de crise, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 du Code forestier.

*** Contrat salarié**

DECIDE la création à compter du 25.10.2021 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 30h

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 5 jours allant du 25.10.2021 au 29.10.2021 inclus.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 354 du grade de recrutement.

Le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires au recrutement

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

*** Avenant Convention CAF**

AUTORISE le Maire à signer l'avenant de la Convention Territoriales Globales (CTG) permettant la création d'un plancher de financement de 15 centimes par heure pour les ALSH extrascolaires, périscolaires et adolescents

*** Adhésion SDANC**

APPROUVE l'adhésion des communes de Les Thons et de Greux à la compétence « réhabilitation » et « entretien » du SDANC

*** RPQS Assainissement**

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2020

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

DECIDE de publier et renseigner les indicateurs de performances sur le SISPEA

SEANCE DU 03 DECEMBRE 2021

*** Achat parcelle boisée**

ACCEPTTE de déposer une demande de subvention en zone ENS pour l'achat des parcelles F 17 et F 18 – Prix de vente 12 000€ appartenant à Mme MASSON.

Achat sous réserve de validation du dossier « Espace Naturel Sensible »

*** Adhésion CCHV aux différents syndicats**

AUTORISE le Maire à :

CONFIRMER la demande d'adhésion anticipée de la future CC des Hautes Vosges aux syndicats mixtes suivants : SIVU Tourisme Hautes Vosges, Syndicat Mixte du PNR des Ballons des Vosges, EVODIA, syndicat mixte pour une école de musique des 2 vallées, syndicat mixte du PETR de Pays de Remiremont et de ses Vallées

SIGNER tout document se rapportant à ce dossier

*** Création Syndicat Mixte Moselle Amont**

APPROUVE la création du Syndicat Mixte Moselle Amont

ACCEPTTE la participation de la Communauté de Communes des Hautes Vosges au syndicat mixte Moselle Amont dans

les conditions fixées par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2021 et annexées à la présente délibération
PREND ACTE que, sous réserve de l'arrivée à terme de la procédure de scission et de l'accord des deux futures communautés de communes début 2022, la Communauté de Communes des Hautes Vosges et la Communauté de Communes de Gérardmer Hautes Vosges deviendront membres du syndicat à la création de ce dernier.

*** Autorisation urbanisme**

DECIDE de donner délégation de signature spécifique à Madame THIERIOT-BREVOT Sandrine, pour le Permis de Construire n° PC 08846421E0006 déposé par Monsieur Gérard CLEMENT pour la réhabilitation d'une habitation au 24b chemin du Fossard

*** Demande de Certificat d'Urbanisme**

REFUSE la demande de certificat d'urbanisme pour 2 parcelles, route des ronds champs, dont une en zone Agricole.

PROPOSE une nouvelle demande de Certificat d'Urbanisme sur une zone Urbanisable



Le conseil municipal de Tendon
IL Y A TRENTE ANS...

SEANCE DU 15 Novembre 1991 à 20 H 00 (Extraits)

Le Maire : Pierre FREMIOT

Le Conseil : Marie Paule BEDEL, Bernard CUNIN, Alain VILLAUME, Jean PARADIS, Marie José MANGEAT, Catherine BIZOT (excusée), Patrick GLESS

*** TRAVAUX REVETEMENTS ROUTES FORESTIERES :**

Le conseil,
A DECIDE le 14/06/1991 par délibération les travaux de revêtement de 2 routes forestières
CONFIE ces travaux à la SA Société Chimique de la Route pour un montant de 621 354.88 F.
Les crédits sont prévus au Budget Supplémentaire 1991

*** CHAINES A NEIGE :**

Le conseil,
DECIDE l'achat de chaînes à neige pour le tracteur d'un montant de 26 000 F HT auprès des Ets GEORGES JM de Bellefontaine
Les crédits sont prévus au Budget Supplémentaire 1991

*** CANTINE SCOLAIRE :**

Le conseil,
FIXE à 23 F le prix du repas fourni par l'Auberge de la Poirie à la cantine scolaire (dessert et pain compris)

*** CANTINE SCOLAIRE OUVERTURE :**

Le conseil,
DECIDE d'ouvrir la cantine scolaire pour toute l'année 1991/1992. Vote à bulletin secret pour 5 OUI – 2 NON – 1 BLANC
Décision révisable au début de chaque année scolaire

*** TARIFS CANTINE SCOLAIRE :**

Le conseil,
DECIDE de fixer le prix du repas à 15 F pour les enfants de Tendon et 16.75 F pour ceux de l'extérieur

*** REDEVANCE ORDURES MENAGERES :**

Le conseil,
DECIDE de maintenir le prix de la redevance Ordures Ménagères des résidences secondaires à 350 F

*** TIMBRE TRANSPORT SCOLAIRE :**

Le conseil,
DÉCIDE de prendre en charge les timbres pour les transports scolaires jusqu'à 16 ans, déjà achetés par les familles
PROCEDERA au remboursement des sommes avancées par l'émission de mandats correspondants au montant des timbres

*** TRAVAUX CHEMIN DES AMOLASTERES :**

Le conseil,
A DÉCIDE par délibération du 04/10/1991 d'effectuer les travaux d'aménagement de Chemin des Amolastères
CONFIE ces travaux à la Sté COLAS pour un montant de 267 045 F HT
Les crédits sont prévus au Budget Supplémentaire 1991

*** CREDITS CSBI :**

Le conseil,
VOTE les crédits nécessaires à la Commission Syndicale des Biens Indivis Tendon – Faucompierre, soit 32 500 F en fonctionnement et 1 775 F en investissement.

*** PISCINE DE BRUYERES :**

Le conseil,
PROPOSE que la commune de Faucompierre participe au prorata du nombre d'élèves fréquentant la piscine de Bruyères au transport confié à l'entreprise Lecomte de Bruyères
La commune de Tendon règle la totalité des factures et récupère la part de Faucompierre par l'émission d'un titre de recettes.

*** AIDE TECHNIQUE GESTION COMMUNALE :**

Le conseil,
ACCEPTTE de régler la facture des honoraires pour la mission d'aide technique à la gestion communale au titre de l'année 1991 pour un montant de 1 714.30 F.

*** ENFANTS SCOLARISES EN DEHORS DE LA COMMUNE :**

Le conseil,
REFUSE de payer les frais de scolarité pour 2 enfants scolarisés à la maternelle d'Epinal (Titre reçu de 4 802 F) ainsi que 2 enfants scolarisés en primaire à Docelles (titre reçu de 1 317 F)

L'ETAT CIVIL EN 2021

ଋଋଋଋଋଋଋଋଋଋଋ

➤ **En 2021, 6 nouveaux Todas ont rejoint le village :**

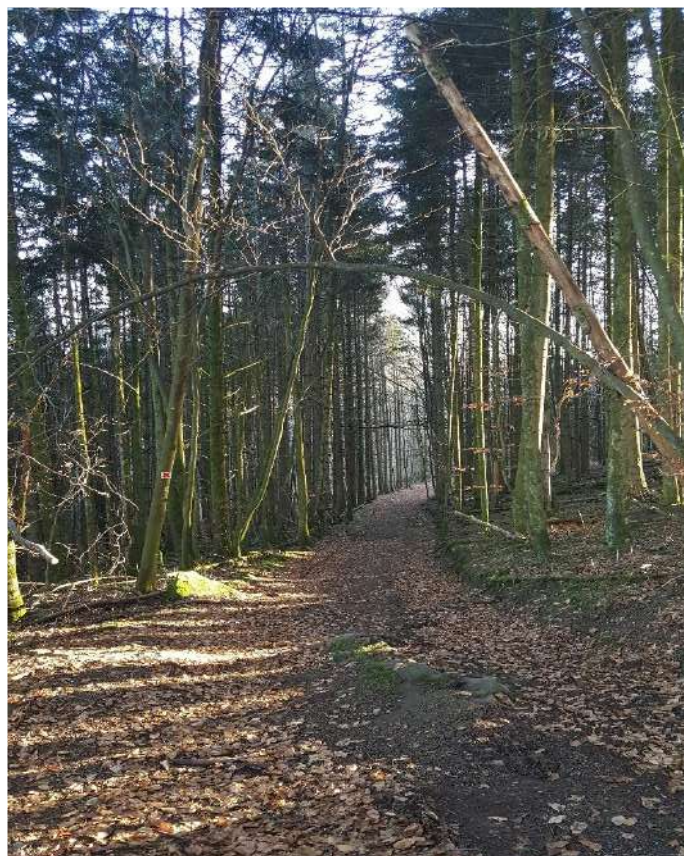
- RAUCY Oscar né le 30.04.2021
- DEMANGEON Lucas né le 24.05.2021
- AMADOR Alma née le 13.10.2021
- BADONNEL Clémence née le 25.10.2021
- GILLARD Thalya née le 07.11.2021
- HOUOT Margaux née le 21.12.2021

➤ **Ils se sont mariés dans notre commune en 2021**

- REJL Eric et RENARD Noëlle le 06.03.2021

➤ **Ils nous ont quitté en 2021 :**

- PARADIS Jean le 13.01.2021
- CUNIN Renée née LAVAUDEL le 29.03.2021
- VALLANCE Odette née VIARD le 02.09.2021
- MANSUY Nicole née LOEILLET le 27.12.2021



COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Nous vous présentons les chiffres du compte administratif 2020 validés en conseil

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :

	BUDGET 2020	REALISE 2020	RAPPEL 2019
	453 100 €	416 940 €	485 667 €
Dont charges à caractère général	124 430 €	105 326 €	130 490 €
Dont charges de personnel	212 737 €	192 182 €	191 556 €
Dont autres charges de gestion	68 910 €	68 907 €	64 720 €
Dont charges financières	2 700 €	2 600 €	3 500 €
Dont charges exceptionnelles	300 €	30 €	0 €

TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :

	BUDGET 2020	REALISE 2020	RAPPEL 2019
	453 100 €	499 977 €	568 727 €
Dont produits de services	40 100 €	35 969 €	44 601 €
Dont impôts et taxes	171 500 €	196 045 €	206 347 €
Dont dotations et participations	217 500 €	241 069 €	232 382 €
Dont revenus immeubles	23 000 €	23 506 €	24 406 €
Dont virement budget forêt	0 €	0 €	0 €
Dont produits exceptionnels	0 €	330 €	45 956 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		+ 83 037 €	+ 83 060 €

Commentaires :

Le compte administratif génère un excédent brut d'une grande stabilité à 83 037 €. Les services internes de cantine, périscolaire et centre aérés ont connu les perturbations de la crise sanitaire (confinement). La fiscalité et les dotations restent en hausse grâce à la progression de la Dotation Solidarité Rurale et au reversement d'un fond de compensation émanant de la Communauté de Communes. Les revenus locatifs restent stables également.

La maîtrise des charges courantes se poursuit avec la gestion au plus serré des charges à caractère général et une masse salariale assez stable correspondant bien aux services proposés ; des heures supplémentaires ont été faites dans l'entretien des locaux, liées à la crise COVID.

On rappellera une nouvelle fois l'autonomie totale du budget général par rapport au budget forêt et ce, depuis le budget 2017...

SECTION INVESTISSEMENT

	REALISE 2020	RAPPEL 2019
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	117 168 €	135 337 €
Dont dépenses équipement	78 726 €	83 178 €
Dont remboursement emprunt (capital)	38 892 €	37 991 €

	REALISE 2020	RAPPEL 2019
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :	103 750 €	91 228 €
Dont Subventions d'investissement	16 016 €	0 €
Dont dotations-fonds divers	14 400 €	20 748 €
Dont excédent et amortissements	73 049 €	67 251 €
SOLDE D'INVESTISSEMENT	- 13 418 €	- 44 109 €

Commentaires :

Comme pour le fonctionnement, les dépenses d'investissements 2020 tiennent un rythme régulier de 80 000 € en équipements et 40 000 € en remboursement d'emprunts. On note cette année dans les principales dépenses, la réfection de la toiture de l'école, des travaux de voirie, d'éclairage public (Rue de la Clé) et un poêle à pellets au périscolaire.

Les recettes sont principalement de l'autofinancement correspondant à l'excédent de fonctionnement dégagé, auquel s'ajoute un remboursement de TVA et la perception de deux subventions voirie 2018 et 2019 du Conseil Départemental.

Les réflexions sur de plus gros investissements se poursuivent avec la restructuration de l'assainissement collectif (fosses et épandages) et l'aménagement de la place du village qui devrait correspondre au gros chantier de ce mandat en cours.

BUDGET COMMUNAL 2021

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :	535 451 €	(2020) 508 835 €
Dont charges à caractère général	121 310 €	124 540 €
Dont charges de personnel	215 062 €	212 737 €
Dont autres charges de gestion	71 500 €	68 800 €
Dont charges financières	1 700 €	2 700 €
Dont charges exceptionnelles	300 €	300 €
Dont virement à l'investissement	77 555 €	51 834 €

TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :	742 453 €	(2020) 636 887 €
Dont produits de services	39 500 €	40 100 €
Dont impôts et taxes	176 500 €	171 500 €
Dont dotations et participations	281 500 €	217 500 €
Dont revenus immeubles	23 000 €	23 000 €
Dont virement budget forêt	0 €	0 €

Commentaires :

Le budget de fonctionnement reprend la même gestion rigoureuse de tous les postes de dépenses courantes et de masse salariale adaptée aux services proposés. La crise COVID oblige encore une mobilisation accrue des personnels périscolaires et de l'équipe d'entretien des locaux.

Les recettes incluent une actualisation des dotations dès le budget primitif, ce qui n'était pas forcément le cas en 2020. Elles sont également augmentées du report d'excédent de fonctionnement de 220 853 € cumulés sur les derniers exercices.

La sécurité du budget de fonctionnement reste donc bonne dans cette prévision

SECTION INVESTISSEMENT

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	163 495 €	(2020) 121 790 €
Dont voirie	30 000 €	27 100 €
Dont études (bornage,...), achat foncier	2 730 €	5 440 €
Dont remboursement emprunt (capital)	39 900 €	39 000 €
Dont bâtiment	19 500 €	40 350 €
Dont matériel	17 350 €	8 700 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :	175 745 €	(2020) 121 790 €
Dont Subventions d'investissement	3 500 €	16 000 €
Dont emprunts LT	0 €	0 €
Dont FCTVA	12 500 €	13 500 €
Dont cession d'immobilisations	12 250 €	41 000 €
Dont excédent investissement antérieur	0 €	18 040 €
Dont reversement fonctionnement	77 555 €	51 834 €

Commentaires :

Le programme d'investissements tient compte en dépenses d'un solde antérieur à couvrir. Le remboursement d'emprunt est à ce niveau pour le dernier exercice. Les dépenses essentielles sont toujours la voirie, la peinture des grilles de l'enceinte de l'église et divers matériels ou équipements. Les études incluent une partie des frais de modification du PLU.



LA FORÊT COMMUNALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	REALISE 2020	RAPPEL 2019
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 550 €	30 476 €
Dont charges à caractère général	11 550 €	17 582 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	73 793 €	65 126 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	+ 62 243 €	+ 34 650 €

Commentaires :Le résultat 2020 est quasiment doublé avec des charges de fonctionnement minimales et des ventes de bois importantes correspondant à 100 % de produits accidentels (scolytes). Les prix moyens se sont effondrés et le volume exploité correspond à 6 à 8 années normales d'exploitation. Les investissements ont été de 43 000 € d'achats de parcelles forestières dont des actes restant à signer pour début 2021 avec des dépenses laissées au budget 2020.

BUDGET FORET 2021

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	68 750 € €
Dont charges à caractère général	19 900 €
Dont virement à l'investissement	38 300 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	310 928 €
Dont produits des services	56 500 €
Dont résultats reportés	254 428 €

Les recettes de bois 2021 vont encore concerner des produits accidentels liés aux scolytes avec un montant estimé approchant celui de 2020. Suite à cette crise, certaines coupes vendues en 2017 et 2018 n'ont pour l'heure pas encore été exploitées ; d'autres parcelles devraient maintenant être exploitées normalement pour effectuer une conduite technique normale et ne pas hypothéquer le potentiel de ces forêts. Le report de résultat est intéressant et permet à la commune de continuer d'investir dans des nouvelles parcelles et dans la reconstitution des forêts sinistrées par des travaux adaptés. Les propositions du plan de relance avec des subventions à la replantation n'ont pas été retenues jusqu'alors car elles ne correspondent pas à la gestion voulue dans les espaces naturels sinistrés de la commune. Cette décision fait suite à plusieurs visites de terrain de l'équipe municipale et des membres extérieurs de la commission forêt.

Pour l'investissement 2021, un budget de 45 850 € a été établi pour des travaux sylvicoles et des achats de parcelles forestières au fil des propositions reçues.



Travaux commission Forêt



LA RUCHE
Centre d'accueil périscolaire
TENDON
laruchetendon@orange.fr



Des nouvelles de l'Accueil Périscolaire de Tendon
Année 2020 à 2021

Toujours dans la même situation, les enfants se sont maintenant adaptés au protocole sanitaire et aux restrictions... on vit avec.

Malgré tout, nous sommes arrivés à proposer un programme cohérent, en lien avec le projet pédagogique.

La vie au périscolaire continue.

Toute l'équipe réalise un travail titanesque, pour l'Animation, le bon déroulement de la Cantine, la qualité de l'Entretien.

Il y a eu des projets, des envies de faire plaisir aux enfants et aux familles.

La motivation des enfants et de toute l'équipe d'animation est restée indemne. Nous sommes plus motivés que jamais, malgré la poursuite des conditions sanitaires qui nous limitent dans certaines activités.

Voici le thème du projet pédagogique pour l'année 2020-2021 :

Le Mouvement c'est La Vie

Notre rôle : penser et vivre autrement, à notre échelle, dans la vie de tous les jours, pour respecter le bien-être des enfants. Démarches, expériences. Tester et observer.

Le mouvement peut comprendre toute sorte de domaines : artistiques, physiques etc.

L'enfant a besoin de bouger pour bien grandir. Dans une société où l'écran est prédominant nous souhaitons leur montrer qu'on peut faire beaucoup de choses par nous-même, s'occuper, tester, se tromper et le plus important :

S'amuser avec peu de choses.

Tout cela dans le respect de l'environnement qui nous entoure.

Nous pouvons compter sur des intervenants tels que La MCL de Gérardmer, la Maison des associations d'Epinal, et d'autres encore. Les ateliers, les activités bricolage, danse, expression corporelle, théâtre sont organisés durant les mercredis récréatifs.

Voici les activités qui ont été réalisées avec des intervenants :

Les Mercredis récréatifs :

- Ateliers d'éveil musical et percussions avec Daniel de la MCL
- Théâtre avec Romane de la compagnie Les Jolis Mômes (bouger sur scène, les mots fantastiques qui créent l'histoire etc...)
- Cirque avec Malic
- Hip Hop avec Pierre de la MCL
- Didgéri-doo avec Mitch Elbisser, avec un atelier de fabrication et de décoration d'un didgéri-doo.

Tous les mercredis, ont été proposées des activités construites par les animatrices, dans le respect de la distanciation et des gestes barrières.

Les enfants sont repartis à la maison avec :

Un pot de sel coloré,

Une peinture sur sel,

Une pince à linge dino,

Un lapin de Pâques ou une poule en couture

Une mosaïque de St Nicolas
Une carte tressée pour la St Valentin
Un pixel art, porte-boucle d'oreilles et carte de fête des mères.
Une peinture centrifuge et peinture à l'aveugle,
Une lanterne chinoise, un mini-bonnet en laine, du quilling,
Une guirlande de petits sapins, un petit théâtre et ses marionnettes,
Un cœur à planter etc...

Les centres aérés :

- Semaine de Magie avec l'intervention du grand magicien Clément Demangel.
- Semaine sportive et Jeux d'orientation électroniques, avec l'intervention de Sylvie Triboulot de « Sens à sons nature »
- Semaine du moyen-âge avec l'intervention de la « La Confrérie de la Hache »,
- Troubadours et Ménestrels de la Forteresse de Châtel-sur-Moselle.

Les jeudis « ludothèque » :

Une fois par mois, Claude de la Ludothèque d'Epinal, est venu nous faire découvrir de nouveaux jeux de société. Il y a toujours eu une très bonne ambiance avec Claude, il est maintenant parti à la retraite et est remplacé par Valentin. Il y a eu une kermesse de jeux anciens en bois, sous la halle, le dernier jour d'école.

Temps de garderie les matins et les soirs :

Théâtre : histoire interactive de Noël filmée pour cause de covid (le Noël de Tirondin). Le film a été proposé aux familles,

Chants : Atelier chants et préparation de La fête de la musique 2021

A la garderie : On prend le temps d'un petit goûter, c'est un moment de détente ou l'on raconte des petites histoires pressées, ou l'on discute, on décide ce que l'on va faire... jeux de société, récréation quand le temps le permet, ateliers bricolage, jeux ou dessins ...

Nous avons également fabriqué des cartes pour Noël pour les Anciens du village.

La cantine : Les tables ont été disposées différemment pour la distanciation. Il y a 3 groupes parce que 3 classes pour le non-brassage des enfants. L'équipe a essayé de créer un petit coin convivial par classe (coconning) afin que les enfants puissent apprécier le temps de cantine. Et ils ont l'impression d'être au restaurant !

L'entretien :

Tous les jours, à chaque vacance, et pendant l'été, le nettoyage est réalisé à fond, tout est désinfecté. L'équipe est rodée. Depuis le début du Covid, il n'y a pas eu de relâche ni d'allègement du protocole.

Les salariées sont régulièrement en formation pour perfectionner leurs compétences et les ateliers. L'équipe est professionnelle.

Nous sommes régulièrement épaulées par des habitants bénévoles, un grand remerciement à eux.

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) a été renouvelé pour 3 ans, la commission « scolaire et périscolaire » a travaillé au bilan et aux adaptations et nouveaux projets.

Dans le courant du mois de janvier, un serveur informatique sécurisé permettra aux familles d'accéder aux photos et vidéos des activités réalisées.

Les effectifs augmentent légèrement ... d'année en année.

Merci aux familles pour leur confiance.

La création du CMJ de Tendon date de 2014, grâce à Arnaud SCHOLLER.

Aujourd'hui, il regroupe 6 jeunes de notre village : Alizée, Léna, Gabriel, Baptiste, Kentin et Lilian.

Il se réunit, dans la mesure du possible, pour donner la parole aux jeunes afin de connaître leur avis sur différents projets sur la commune et ainsi faire découvrir le fonctionnement d'une mairie.

Il propose également de nouveaux projets et/ou manifestations pour faire vivre la commune.

3 manifestations ont pu avoir lieu en 2021



Nettoyage de printemps : au-dessus de la petite cascade et l'aire de repos.

Malheureusement, il y a encore beaucoup trop de déchets récoltés, mais la satisfaction d'avoir mené une belle action pour la planète ... à renouveler !



La sortie VTT, qui s'est faite autour de l'Ancerf : 8 km au programme, parcours humide mais avec le beau temps.



Le défilé d'Halloween, qui réunit toujours autant d'enfants (et de grands gourmands !!). Toujours avec la participation effrayante des zombies du Presbytère.

Les projets 2022

- Nettoyage de printemps
- Sortie VTT
- ½ journée jeux
- Trail des jeunes Todas
- Halloween
- Création d'un logo CMJ de Tendon

Centre d'Incendie et de Secours

→ Le mot du Chef de Centre :

« Une lueur au bout d'un tunnel... »

Face à une crise sanitaire inédite par sa nature et son ampleur, une gestion difficile à tout niveau... Des périodes de confinement vécues différemment pour chacun d'entre nous. Sans cesse s'adapter à une réglementation sanitaire parfois difficile à comprendre et à mettre en place. Une vie associative en manque de convivialité... Et l'arrivée d'un vaccin tant attendu et qui divise les opinions. Mais il faut rester optimiste, et aller de l'avant.

Je tiens à vous remercier pour votre soutien mais également à l'ensemble du personnel du centre pour l'engagement et l'adaptabilité face à cette pandémie. »

• Décorations St Barbe 2021 :

- ✓ Médaille d'or (30 ans de service) : *Caporal-Chef Viard Alexandre
*Sergent Pierre Dominique
- ✓ Médaille d'argent (20 ans de service) : *Sapeur Mouhat Vincent
- ✓ Médaille de bronze (10 ans de service) : *Caporal Clément Laure

• Reconnaissance individuelle pour courage et dévouement, lors des événements de la tempête 1999 et de la pandémie covid19 :

- *Sergent Clément Gérard
- *Sapeur Demangeon Gilles
- *Sergent Pierre Dominique
- *Sapeur Pierre Julien
- *Sergent Poirot Gabriel
- *Caporal-Chef Viard Alexandre
- *Adjudant-chef Villaumé Lionel

• Remise de fourragère : *Aubert Laurine et *Thomas Hugo

• Remise de galon : *Adjudant Villaumé Lionel nommé Adjudant-chef et insigne de Chef de Centre OR pour 10 ans

*Sergent Clément Gerard nommé Adjudant honoraire pour clôture de sa carrière, avec 25 années au service de la population

• Notre pépinière de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers)- Section de Bruyères présidé par l'Adjudant Jacob Damien.

- ✓ JSP4 : Yleo Viry et Célestin Georgel finissent leur préparation après 3 années.
Ils vont passer leur brevet de Cadet début juillet pour intégrer le centre de Tendon.
- ✓ JSP 3 : 2 -ème année : Leo Demangeon de Laveline du Houx
Kyliau Thomas de Xamontarupt
- ✓ JSP 1-2 : 1 ère année : Alizée Villaumé de Tendon
Section détachée de CIS de Cheniménil /Docelles

Si vous avez de la disponibilité à offrir et que vous aimez l'esprit d'équipe, nous recrutons, que vous soyez femme ou homme avec une situation stable et encore mieux avec le permis poids lourd, afin d'améliorer nos prestations aux services de la population.

Le Chef de Centre
Adj Chef Villaumé Lionel
03 29 37 65 43



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU
DES COMMUNES DE FAUCOMPIERRE-TENDON-XAMONTARUPT**



Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022

Travaux

Les travaux du renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable sur les communes de Faucompierre, rue de l'Ancerf (560 ml) et de Tendon, chemin des Pschées et de la Haie (1 080 ml) ont été réalisés de fin août à décembre par l'entreprise PEDUZZI VRD de St Amé à qui le marché a été attribué.

(6 entreprises avaient répondu à l'appel d'offres). Début 2022 restent à faire les remises en état des routes, la pose d'un compteur de secteur et les essais de l'hydro stabilisateur ;

Ces travaux bénéficient d'une aide par l'Agence de l'eau Rhin Meuse dans la cadre du plan France relance d'un taux de 60 % et de 50 % pour la pose du compteur.

Une subvention du Conseil départemental de 24% est également allouée sur une partie des travaux.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée au Cabinet Demange de Remiremont

Encore nos excuses pour le dérangement occasionné.



Projets

Une étude de l'ensemble du réseau va être réalisée par le cabinet Demange en 2022.

Cela permettra d'analyser les points à améliorer dans le réseau existant et les possibilités d'extension de celui-ci à des zones non desservies, de chiffrer et prioriser les projets.

Paiement des factures d'eau en ligne.

Chaque année le relevé des compteurs d'eau est assuré par notre fontainier, M Aubry, entre octobre et novembre.

Le paiement en ligne est désormais possible : voir les modalités avec votre facture

Secrétaire : Céline MERCIER

Fontainier : Philippe AUBRY

La Présidente
Frédérique MOULIN



Commission Syndicale de gestion des Biens Indivis de Tendon-Faucompierre

Eglise

Le remplacement des fenêtres vétustes de la sacristie par des huisseries en PVC a été effectué au printemps par l'entreprise MERCIER DAVID.

La remise en état de la grille de clôture, prise en charge par le budget de la commune, a été réalisée par l'entreprise COLIN de BRUYERES. La couleur bleue est harmonisée avec celle des barrières posées devant le périscolaire lors de l'aménagement de la traversée du village.



Cimetière

Les travaux d'accès au cimetière par la partie cinéraire seront prévus au budget communal 2022 suite à la finalisation des échanges de terrain nécessaires qui ont demandé beaucoup plus de temps que prévu à l'origine du projet.

Le règlement du cimetière validé par la commission et les conseils municipaux des deux communes est affiché dans une vitrine apposée entre les fenêtres de la sacristie.



Le recensement des sépultures réputées « à l'abandon » aura lieu au printemps et amorcera une procédure qui s'étalera sur trois ans, au bout desquels les concessions seront reprises par la commission en l'absence de revendication les concernant.

Les employés communaux des deux villages, interviennent dans le cimetière en fonction de leurs disponibilités, compte tenu des multiples tâches auxquelles ils doivent faire face.

Petit rappel : chaque concessionnaire a toute latitude pour désherber aux abords immédiats de sa concession dans l'intérêt général de la communauté.

Le président

Les membres de la commission s'associent à moi-même pour vous souhaiter une belle année 2022.

LE MOT DU CORRESPONDANT DEFENSE

IN MEMORIAM

En cette période où les tensions géopolitiques et stratégiques internationales refont surface avec une grande intensité, certains événements ne sont pas (ou très peu) médiatisés, peut-être parce qu'ils s'inscrivent en opposition à ces tensions ? Par exemple celui-ci :

Il y a une dizaine d'années, les restes d'une centaine de soldats ont été découverts lors d'un chantier près de la ville de VIAZMA dans l'ouest de la Russie. D'abord considérés comme les restes de soldats de la seconde guerre mondiale, l'Académie russe des Sciences a conclu après analyse qu'il s'agissait de victimes âgées de 30 à 39 ans de la campagne de Napoléon en 1812. Tatiana CHVEDTCHIKOVA, experte anthropologue de cette Académie, a même précisé que, grâce à des objets comme les boutons d'uniformes, il a été possible de déterminer que certains soldats appartenaient respectivement aux 30^{ème} et 55^{ème} régiments d'infanterie de ligne et au 24^{ème} régiment d'infanterie légère de Napoléon. Après avoir été conservées dans un monastère, les dépouilles de cette centaine de soldats russes et français, ennemis en 1812, ont été rassemblées dans 8 cercueils et inhumées ensemble cet automne, avec les honneurs militaires, dans un cimetière local. La cérémonie s'est déroulée en présence d'autorités françaises et russes qui ont déclaré : « On assiste ici à un événement symbolique qui fait partie de l'histoire commune de nos deux pays ».

Source : revue « Solidarité Militaire » de la Confédération Nationale des Retraités Militaires

TOMBES DES MORTS POUR LA FRANCE

Le 11 Novembre 2021, le « Souvenir Français », en partenariat avec de nombreuses associations mémorielles et d'anciens combattants, a lancé une pétition visant à sauver les tombes de « Morts pour la France » lorsque celles-ci tombent en déshérence.

Le cimetière de Tendon comporte 5 sépultures dans lesquelles reposent des citoyens « Morts pour la France ». Le souhait du « Souvenir Français » a été pris en compte en 2018 (cf bulletin municipal 2019 rubrique « Biens Indivis ») par la création à proximité du monument aux Morts d'un espace destiné à recevoir les restes de ces « Morts pour la France » lorsque les concessions dans lesquelles ils reposent ne seront plus renouvelées. Ils ne seront pas rassemblés dans une tombe commune comme le propose le « Souvenir Français », mais chacun d'eux reposera dans un espace qui sera matérialisé par une stèle, à priori en granite, dont la forme n'a pas encore été définie.

Cet espace, dénommé « Carré des Morts pour la France » fait office de concession perpétuelle à la charge de la commune (disposition réglementaire légale) pour perpétuer leur mémoire.

UNE CITATION DE CHARLES DE GAULLE

Parmi ses citations souvent teintées d'humour, celle-ci mérite intérêt et réflexion en cette période :

« *Le patriotisme, c'est aimer son pays. Le nationalisme, c'est détester celui des autres.* »

LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE

- AUBERGE DE LA POIRIE - Mme Sylvie MARIN 67, Route des Cascades
- LES CHALETS DE CATHY - Jean-Claude BLAISON Chemin des Pschées

- BROCANTE DES CASCADES - 61, Route des Cascades
- LE BATACLAN - 18, Route des Cascades
- LE PETIT GRENIER - 34, Route des Cascades

- Chauffagiste - Christophe LEGAY - 3, Chemin des Ronds Champs
- Plâtrerie - Michel et Rémi RAUCY - 3, Chemin du Bois le Renard
- Info-B.C. - en lien sur le site www.tendon.fr
- Garage de la Poirie - Sébastien PARADIS - 5 Chemin de la Poirie
- Le Presbytère (Escape Game et restauration) Théotime BERNARDIN
- PEP Sous Fil : Marie Jeanne DESEINT - 10 Chemin de la Poirie
- Sophrologue : Sandra Philipps - 9 chemin des Meix Mouré
- Le Petit Todas Gourmand - Victorine DIDIER - 11, ch de la Moulure
- Edith Top Services (Entretien, ménage et nettoyage) 06.84.23.36.15
- Magnétiseur et Géobiologiste : Munsch Régis - 06.30.40.42.02

- Le Relais Fermier - 13, Route des Cascades

- « L'Atelier du Faing Janel » Magali BABEL 25, Chemin du Faing Janel
- Artiste peintre Marie RUBBEN - Chemin des Meix Mourés

- Forestiers - André et Cédric LALEVEE - 9, Chemin des Pschées
- « D'une branche à l'autre » - Gabriel POIROT - 1 Chemin de la Haie

LES AGRICULTEURS DU VILLAGE

- BABEL Damien - 25, Chemin du Faing Janel
- BABEL Nicolas - 25, Chemin du Faing Janel
- BARADEL Jean-François - 33, Chemin de la Bisoire
- CLAUDE Céline - 1, Chemin de la Bisoire
- GAEC de la Moulure - 31, Chemin de la Moulure
- GODARD Maud - 29, Chemin de la Bisoire
- GUGGENBUHL Solange - 19, Chemin du Faing Janel
- SCEA de Raiebois - 28, Chemin des Ronds Champs
- VILLAUME Lionel - 14bis, Chemin du Fossard



LES HEBERGEURS DU VILLAGE

- AUBERGE DE LA POIRIE - Mme Sylvie MARIN 67, Route des Cascades, 03.29.23.22.22
- LES CHALETS DE CATHY - Jean-Claude BLAISON, Chemin des Pschées, 03.29.66.23.35
- SCI HUIBO 3, Chemin du Faing Janel
- MAMYVONNE 4, Rue de la Clé, 03.29.66.69.99
- Hervé CLAUDON 29 Bis Chemin des Ronds Champs, 03.29.66.28.82

LES GITEURS AU VILLAGE

- Damien BABEL - 25 Chemin du Faing Janel
- Gérard CUNIN - 31 Chemin des Ronds Champs
- Solange GUGGENBUHL - 19 Chemin du Faing Janel
- Annette BEGEL - 69 Route des Cascades
- André PIERRON - Le Faing Janel
- Eddy FONTAINE - Chemin de la Scie





FEE-COLOGIE IMAGINAIRE (& REALITE ?)

INTRODUCTION

Cette rubrique n'a d'autre but que de distraire en apportant une part de rêve à la réalité quotidienne. Les informations ci-dessous concernant les fées sont issues de sites internet qui leur sont dédiés. Le récit de la « rencontre » est le fruit de mon imagination personnelle.

GENERALITES

Dans l'imaginaire collectif, les fées sont de gentilles, mignonnes et naïves petites créatures à ailes qui ne cessent de batifoler et de voler dans tous les sens. Pourtant, présentes depuis des centaines d'années dans la mythologie, elles sont bien loin de n'être qu'un simple mythe. Que vous soyez cartésien et sceptique ou toujours un grand enfant dans l'âme, il n'est pas interdit de s'évader en allant à leur recherche.

QUI SONT LES FÉES DE LA NATURE ?

D'après le Talmud (texte hébraïque de référence), les fées font partie des nombreuses créatures gardiennes du royaume des éléments. Le feu, l'eau, la terre et le vent font partie des éléments sur lesquels il faut veiller à tout prix afin que la nature preserve son équilibre et que la planète continue de fonctionner comme il faut.

Les fées de la nature sont donc de véritables protectrices. Elles vivent sur la terre, très près du sol afin de pouvoir mener au mieux leur difficile mission.

Les fées ne sont pas des créatures comme les autres. Elles sont magiques, mais elles ne sont pas dépourvues de sensibilité, elles ont une âme, un ego, des sentiments. C'est notamment grâce à cela qu'elles parviennent à lire dans les hommes et à comprendre les réactions des humains. Elles ne leur veulent pas de mal, bien au contraire mais aimeraient simplement qu'ils respectent davantage Mère Nature.

LA MISSION DES FÉES

La mission principale des fées est de protéger la nature et l'environnement dans sa globalité afin de préserver l'équilibre et les forces de la planète.

Peut-être avez-vous déjà aperçu des fées, notamment dans votre enfance. Cela arrive souvent avec les enfants car ils regardent encore avec l'œil de la pureté, de l'amour et de l'innocence. Et vous, croyez-vous aux fées de la nature ? Avez-vous déjà eu des expériences inédites avec ce type de créature ?

LA RENCONTRE

Citadin de naissance, j'ai connu par mon métier divers endroits du monde avec chacun leurs mythes et leurs croyances avant de m'installer définitivement à la retraite dans cette montagne vosgienne résolument humaine. J'y ai appris les légendes comme celle de la fée Polybotte de Gérardmer, de la fileuse de Meugeaux à Ventron et bien sûr du fameux Sotré.

C'est en arpentant les sentiers de nos belles forêts, observant animaux et plantes que j'ai commencé à prendre conscience de l'équilibre menacé de la planète et de sa fragilité face à la mégalomanie de l'Homme sous prétexte de « croissance » et de « progrès ».



Un jour, au cours d'une de ces balades, une fée m'est apparue, non pas en rêve, mais là ! Devant moi ! Dans la lumière filtrée par les branches et les feuillages, juchée sur une roche moussue. Vêtue d'une robe blanche vaporeuse, pieds nus, sa chevelure flottant au vent léger du matin. Je clignais des yeux et secouais ma tête, mais, non, elle était bien là ! Bien présente, elle se fondait dans le paysage, comme en communion avec la forêt et ses habitants.

Pétrifié, bouche bée, je la considérai avec étonnement mais sans appréhension. Elle ne m'avait pas encore aperçu et parlait à la nature en accompagnant ses mots de gestes qui devaient avoir une signification magique, que je supposais sans vraiment la comprendre. Soudain elle s'arrêta et se tourna lentement vers moi car quelque chose en elle lui avait probablement indiqué ma présence. A cet instant j'ai voulu m'enfuir mais une force étrangère à ma volonté m'a cloué sur place. Lorsque son regard pénétra le mien je le vis si triste que la crainte qui montait en moi disparut instantanément. Je me mis à frissonner de tout mon être devant le désarroi qu'exprimaient ce regard et cette lenteur des gestes. Qui était cette fée ? Que me voulait-elle ? Mon cerveau entraînait en ébullition, cherchant une explication à cette situation fantasmagorique pour le cartésien que je suis. Mais je restais impuissant à rationaliser cet instant. Cela ne dura pas. Son regard plongé dans le mien, un léger sourire emprunt de mélancolie apparut sur ses lèvres et ses bras se tendirent vers moi, m'invitant d'un geste de la main à m'approcher d'elle. A ma grande surprise je le fis sans aucune hésitation, et, lorsque sa main prit la mienne, je me sentis flotter, me déplaçant au ras du sol, comme si je volais, sans avoir recours à ces divers engins à bord desquels j'ai vu la nature d'en haut. La nature mais aussi, souvent hélas, les ravages que par endroits elle subissait de la part de l'Homme.

La fée ne me parlait pas mais en suivant simplement son regard qui se posait ça et là je comprenais son message. Cela dura un moment dont je n'ai plus conscience aujourd'hui car j'avais perdu la notion du temps, et lorsque sa main lâcha la mienne je me retrouvai là où je l'avais vue, mais elle avait disparu, comme si rien ne s'était passé. Je suis resté un long moment à reprendre une respiration normale, à essayer de comprendre ce que je venais de vivre, ou de rêver ? Je n'ai pas de réponse cohérente à cette interrogation.

De retour à la maison, je n'ai confié le récit de cette rencontre à personne, par crainte d'être pris pour un illuminé. Cette rencontre hantait toutefois mon esprit jour après jour et je suis retourné souvent me promener aux alentours de cette roche où j'avais vu cette fée, mais elle ne se montra plus.

Du moins plus dans la nature. Elle m'apparut à nouveau quelques temps après dans un de mes rêves nocturnes. Dans un camaïeu de verts et de bruns mêlés elle évoluait, légère et gracieuse, en se rapprochant de moi. Comme la première fois, elle me souriait, pas d'un large sourire radieux, mais plutôt d'un léger sourire plein de douceur. Elle tournait lentement autour de moi et je ne pouvais quitter son regard mélancolique et bienveillant à la fois. Elle ne me tendit pas ses bras mais s'arrêta tout près de moi. Sa robe blanche vaporeuse et ses longs cheveux ondulaient dans une brise que je ne ressentais pas. Après quelques instants, son regard plongé dans le mien, elle éleva ses mains en un mouvement d'ouverture qui m'enveloppa d'une senteur que je connaissais bien, celle de la nature chaude et humide après une averse orageuse d'été. Elle inclina son visage vers le mien, son sourire se fit plus ouvert et elle prononça dans un murmure ces quelques mots : « Je t'ai reconnu comme ami parmi les humains. Tu as reçu le message que je t'ai délivré sur cette roche. Je suis NATH' URA, la Fée du FOSSARD ». Je m'éveillais en sursaut... dans notre chambre ! C'était bien un rêve. Toutefois, le jour qui commençait à pointer diffusait par l'entrebâillement de la fenêtre les fragrances dont NATH' URA venait de m'envelopper dans ce rêve. Je restais troublé par cette coïncidence et ne pû me rendormir.

Quelques années s'écoulèrent ensuite sans que NATH' URA se manifeste de quelque manière que ce soit. Le monde poursuivait sa fuite en avant. La course aux profits et les « progrès » technologiques galopants contribuaient à la destruction de notre planète, source de notre vie, par une surexploitation de ses ressources naturelles. La destruction de notre environnement n'était pas le seul motif d'inquiétude quant à notre avenir... Il y avait beaucoup d'autres raisons d'être pessimiste. Malgré tout, de nombreuses consciences citoyennes s'éveillaient à travers le monde afin d'endiguer cette folle croissance qui ne pouvait que mener l'Humanité à sa disparition en continuant sur ce rythme effréné. Leurs divers messages d'alerte avaient des difficultés à se faire entendre, surtout parmi les « puissants ». Il n'y avait que de petites structures, groupes ou associations qui parvenaient à édifier de nouvelles façons de « vivre ensemble » dans cette société devenue très individualiste.

A SUIVRE...

La vie des associations



En 2021, le calendrier des manifestations a été régulièrement chamboulé, en commençant par l'assemblée générale qui s'est déroulée le 26 juin 2021 sous la halle ...UNE PREMIERE ...!!!

Mais auparavant nous avons malgré tout continué une partie de nos activités habituelles :

- Premier groupement de fioul en janvier puis un second en avril ...

- Au mois de mai, nous avons effectué la distribution des commandes de fleurs et de replants bio. Les fleurs sont produites à Remiremont par les « Serres des Bruyères » et les replants bio de légumes ont grandi chez le maraîcher Jérôme Balland à Frémifontaine.



- Au mois de juillet la **Sarl du Sautez** est venue faire la tournée des fosses septiques pour les personnes qui se sont manifestées. Un groupement de plus en plus utilisé par nos adhérents au vu du tarif proposé.

- Pour le mois d'août, malheureusement, nous n'avons pas pu organiser le vide-grenier pour la deuxième année consécutive.

En effet après plusieurs réunions courant mai et juin, nous avons tout organisé pour pouvoir le faire suivant les promesses du gouvernement de retrouver une vie normale dans l'été. Les annonces faites début juillet rendaient plus strict le protocole à mettre en place pour ce genre de manifestation et le nombre de personnes bénévoles supplémentaires nécessaire à une bonne organisation aurait été trop important. Avec un peu de recul, nous aurions certainement pu tenter l'aventure...mais dans quelles conditions... ???!! Nous avons préféré jouer la sécurité pour les membres et les participants.

**Ce qui est sûr, c'est que nous sommes prêts à organiser
le vide-grenier 2022 dans la bonne humeur !!!!**

- En septembre, nous avons repris les séances de Lire et Faire lire avec six lecteurs bénévoles : Frédérique Gremillet, Maryvonne Hans, Jocelyne Balland, Odile Cunin, Yolande Poirot et Bernard Hollard. Les séances se déroulent les lundis de 16h à 17h et 5 enfants profitent de ce moment de partage intergénérationnel.



En décembre, l'arrivée de St Nicolas et du Père Fouettard s'est déroulée dans les salles de classe de l'école de Tendon.

Cette année, nous sommes intervenus uniquement à l'école. L'Amicale Laïque avait à cœur d'organiser un défilé pour St Nicolas, projet au sujet duquel nous avons un avis différent, mais malgré tout, nous tenions à

organiser quelque chose pour cet évènement. Les deux associations se sont entendues pour que cette année l'Amicale Laïque organise le défilé avec St Nicolas et que l'Association Familiale organise son passage à l'école.

Le 19 décembre, nous avons organisé notre sortie familiale au Royal Palace de Kirrwiller pour un goûter spectacle en famille.



Notre association rassemble environ 150 familles sur Tendon/Faucompierre /Xamontarupt et Laveline du Houx.

Le conseil d'administration comporte actuellement 7 membres :

- *Villaumé Sandrine Présidente 03 29 37 65 43 ou assofam.tf@gmail.com
- *Chevalme Christelle Secrétaire
- * Leroy Amandine Trésorière
- * Vauchel Gérard Trésorier adjoint
- *Resende Aurélie Membre actif
- *Ritter Cyrille Membre actif
- *Claudon Charlyne Membre actif

Nous invitons à nous rejoindre toute personne souhaitant participer à la vie associative du village afin de contribuer à y maintenir le « Bien vivre ensemble » qui le caractérise.

Calendrier prévisionnel des manifestations en 2022

°Carnaval : 5 mars

°Repas des aînés : 3 avril

°Groupement de fleurs et replants bio :

commande fin mars pour une livraison semaine 19

°Fête des mères : 29 mai

°Sortie rando marche VTT : 11 juin

°Vide-greniers : 21 août

°Sortie Familiale : septembre (date à définir)

Fioul : janvier et septembre

Fosses septiques : tous les deux ans (prochaine tournée en 2023).

Ce calendrier est encore soumis aux aléas de l'évolution de la situation sanitaire qui nous perturbe depuis bientôt deux ans.

NOUVEAU : Groupement de pellets : fin du premier trimestre 2022

Au vu de l'essor des poêles à pellets et d'une demande reçue lors de la dernière AG, nous mettons en place un groupement de commande de pellets en vrac ou en sac.

Nous ciblons la qualité  et  pour une garantie supérieure aux exigences et le bon fonctionnement des appareils.

Pour bénéficier de cet avantage, il vous suffit d'être membre de l'association et de nous faire parvenir votre commande dans les délais demandés.

Deux modes de conditionnement :

- Soit en vrac, livré à domicile avec un minimum de 2 tonnes par livraison
- Soit en sac de 15 kg, livré à domicile avec un minimum de 65 sacs soit une palette complète.

PETIT RAPPEL : Depuis 2020, votre carte d'adhérent est à conserver. Un autocollant est apposé à son dos chaque année. Cette carte vous fait bénéficier des différentes activités proposées par notre association, mais donne aussi accès aux bourses des associations agréées par l'Union Départementale des Associations Familiales des Vosges (UDAF) et à bien d'autres ressources. Retrouvez ces informations sur <https://www.udaf88.org>

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022, de faire le plein de joie, de tendresse, de convivialité et de bonne humeur.

Bien associativement et avec tout notre dévouement

Amandine, Aurélie, Charlyne, Christelle, Cyrille, Gérard et Sandrine



AMICALE LAIQUE

Cette année fût encore contraignante pour les activités associatives et nous avons dû annuler plusieurs manifestations prévues.

Cependant l'activité extrascolaire, subventionnée par l'amicale laïque, a tout de même été bien fournie pour l'année 2020/2021 :

- Sortie au refuge du Sotré
 - Conférences animées par Laurent Bernard : « Que d'émotions pour Simon » et « Sur la piste des arts »
 - Sorties au planétarium
 - L'Eau d'ici : Fabrication d'une roue à eau et d'une maquette sur le cycle de l'eau domestique.
 - Animation « Learn-O » avec Sylvie Triboulot
- Visite du parc de Wesserling et participation à différents ateliers autour du textile



Les activités pédagogiques prévues pour l'année scolaire 2021/2022 :

- Sorties pour chaque classe à l'Ardoise Verte sur le thème de la forêt : en automne et au printemps
- Animations de Laurent Bernard sur le thème de la forêt
- Sorties cinéma pour les 3 classes.
- Spectacles programmés par Scènes Vosges « Le loup habite chez nous » de Philippe Roussel, « Le mystère des couleurs » avec une intervention en classe de Quentin Bonnel et « Une forêt » de la compagnie Joli Mai.

-Classe découverte : les élèves de CM1/CM2 partiront du lundi 04 avril au vendredi 08 avril 2022 à Orbey en Alsace ; ils participeront à des activités sportives : escalade, sortie VTT, équitation, tir à l'arc ainsi qu'à des animations autour de la nature : immersion en pleine nature, parcours photos, orientation

La subvention au foyer socio-éducatif du collège du Tholy où de nombreux jeunes Todas sont scolarisés a également été maintenue.



La 36^{ème} fête du pain aux fruits et de l'artisanat, s'est déroulée le dimanche 18 juillet, juste avant l'obligation du contrôle du passe sanitaire et un des seuls beaux dimanches de l'été !

Elle fût, cette année encore, un immense succès sur le plan financier puisque le résultat est proche du record de 2019 malgré une fréquentation légèrement en baisse.

Les bénévoles étaient plus que jamais au rendez-vous et ont permis d'assurer un travail considérable.

Les mesures sanitaires ont accéléré la réorganisation de la restauration à laquelle le bureau réfléchissait depuis un moment. Les retours ont été positifs avec plus d'espace et de fluidité au niveau du service.

Nous donnons dès à présent rendez-vous à toutes les bonnes volontés l'été prochain pour la préparation et le déroulement de la 37^{ème} édition qui aura lieu le dimanche 17 juillet, toujours dans la joie et la bonne humeur !

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 19 Novembre.
Une belle affluence des membres suivie d'une dégustation de Beaujolais nouveau et cochonailles.
Nous avons le plaisir d'accueillir au bureau deux nouveaux parents : Charline Claudon et Nicolas Houot.

Nous avons organisé le 4 décembre un défilé de Saint-Nicolas dans l'esprit d'autrefois.
Malgré le mauvais temps, les enfants étaient ravis de courir derrière le char pour attraper les bonbons lancés par le grand Saint Nicolas.



Ils nous a paru également important de maintenir la visite du père Noël aux plus de 70 ans afin de continuer à leur apporter un peu de chaleur humaine en cette période où l'isolement est plus que jamais d'actualité.

Bien sûr la plus grande prudence fût de mise pour en aucun cas risquer de compromettre la santé de nos aînés.

Le bureau :

- Président : Vincent MOUHAT (06 70 72 79 06)	- <u>Membres actifs (et même très actifs) :</u>
- Vice-président : Damien THIMONT	- Laurent MOUGEL
- Trésorier : Fabien PERNOT	- Christophe DEMANGEON
- Trésorière adjointe : Céline LALLEMANT	- Ingrid BEGEL
- Secrétaire : Emilie CUNIN	- Damien THIMONT
- Secrétaire adjointe : Irène VILLAUME	- Gabriel POIROT
	- Charline CLAUDON
	- Nicolas HOUOT
	- <u>Suppléants :</u>
	- Bruno LHOTE
	- Emeline PIERRON

L'année 2021 fût encore compliquée pour la vie associative, mais la grande majorité des bénévoles étaient au rendez-vous, pour le bonheur de tous.

Nous vous souhaitons une année 2022 pleine d'optimisme, qui vous aidera à conserver la meilleure santé possible et espérons vous retrouver très bientôt tous unis pour une belle tranche de vie associative.

Amicalement
Le bureau

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TENDON

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Tendon vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte bonheur et prospérité.

Comme l'année précédente, nous avons préféré ne pas organiser le feu de Saint-Jean, trop d'incertitudes planaient quant aux restrictions sanitaires. En revanche, nous avons redoublé d'efforts pour mettre en place notre 3^{ème} marche gourmande, le samedi 27 Août.

Pour changer, la pluie était encore au rendez-vous, mais grâce aux spécialités vosgiennes servies et à la musique entraînante « des Camerelles », nos 150 marcheurs ont aisément parcouru les 12 kilomètres du tracé. L'habituel marché des producteurs s'est déroulé sous la halle à partir de 17 heures. Afin de prolonger un peu la journée, nous avons organisé une soirée Flam animée par le groupe « La Friche et le Chauve », le tout dans une ambiance sympathique.



En Décembre, nous avons participé au Téléthon avec une marche nocturne aux alentours de Faucompierre et le fameux jambon-patates-chique, servi à la salle polyvalente. Les 40 marcheurs et 60 gourmands ont permis de récolter 1 089 € entièrement reversés à l'AFM.

Les dates des activités pour l'année 2022 ne sont pas encore fixées mais vous pouvez compter sur nous pour vous faire passer de bons moments ensemble. Nous avons d'ailleurs la joie de vous annoncer l'arrivée d'un « nouveau membre » parmi les anciens, Gérard Clément. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Amicalement

LE CLUB DES CASCADES

Après une année 2020 compliquée pour la vie et les activités du club, 2021 a pu voir la reprise de la dynamique de l'association.

Une nouvelle équipe s'est mise en place, et a pu prendre en main la reprise des activités. Le groupe s'est à nouveau réuni les jeudis après-midis autour des cartes, mais surtout des discussions, du lien social, de la convivialité.

Le nouveau bureau est composé ainsi : Gisèle PARADIS Présidente, Francine THIRIAT Vice-présidente, Françoise GUILLEMINOT Trésorière, Roberte GRANDJACQUOT Secrétaire.

Nous les remercions pour leur dynamisme et leur envie de faire vivre le club des Cascades.

Le traditionnel repas de fin d'année organisé par la commune a pu se dérouler en 2021 à l'Auberge de La Poirie, dans un contexte particulier de gestes barrières et de passe sanitaire ... mais aussi de joie de se retrouver et de convivialité quoi qu'il arrive. L'ambiance et le moral étaient bons.

Nous souhaitons que 2022 reste sur cette dynamique.





Lors de notre Assemblée Générale du 6 novembre dernier, nous avons développé le sujet de l'écrevisse de Californie type Signal (*Pacifastacus leniusculus*), espèce comestible pour information, mais véritable danger pour la biodiversité remarquable de nos ruisseaux. Elle est classée espèce indésirable.

Depuis 2 ans, notre association, après plusieurs alertes émanant de quelques adhérents, a décidé de s'intéresser à ce type de population qui infeste nos cours d'eau. Nous avons donc fait le nécessaire auprès des autorités compétentes (Fédération de Pêche des Vosges et Préfecture des Vosges) pour obtenir les autorisations nécessaires afin d'effectuer des sondages et alimenter nos premières statistiques.

En 2020, sur une période de pêche de 6 semaines entre le 1er août et le 15 septembre, nous avons comptabilisé plus de 420 spécimens que nous avons piégés à l'aide de 3 nasses, disposées sur des parcours d'une 50 de mètres. Ces nasses étaient déplacées tous les 2 jours en fonction des endroits nous paraissant les plus favorables.

En 2021, ce sont plus de 300 écrevisses que nous avons capturées mais sur une période plus courte (3 semaines, de fin août au 19 septembre, date de fermeture de la pêche en 1^{ère} catégorie) car l'autorisation Préfectorale nous est arrivée trop tardivement.

Il faut savoir que 2 types d'autorisation sont accordées ; 1 arrêté pour comptage mais remise à l'eau immédiate des prises et 1 arrêté différent permettant d'éliminer sur place les écrevisses capturées. Attention, interdiction formelle de les transporter vivantes !!

Les pêcheurs possédant une carte de pêche en règle sont autorisés à prélever ces spécimens en les piégeant avec un accessoire adapté type balances (5 balances par pêcheurs).

Il suffit de mettre un appât dans la balance (poisson mort, autre viande avariée) et le résultat est saisissant car dès que le piège est dans l'eau, les écrevisses arrivent en quelques minutes (si ce n'est en quelques secondes), ceci dans la mesure où l'endroit est...habité.

Ces premières expériences ont été centrées principalement sur le Barba aval, entre le pont de Docelles (monument) jusqu'au « presse-pâte » (derrière l'ancienne scierie Badonnell). Nous avons testé également une petite partie du Barba au-dessus de la pisciculture Daleu mais aucune écrevisse ne s'est manifestée...pourvu que cela dure...

La Vologne n'a pas été, jusqu'à aujourd'hui, « testée » mais il est certain que l'écrevisse y est présente et ce, en très grand nombre.

Pascal HARMAND
Président AAPPMA DOCELLES/TENDON





LEGION VOSGIENNE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
SECTION 111 TENDON-FAUCOMPIERRE

Assemblée générale

En raison des incertitudes sanitaires créées par le développement de la pandémie Covid-19, l'assemblée générale a été une nouvelle fois annulée. Toutefois, afin de respecter les obligations réglementaires concernant les associations, le président a adressé à chacun des adhérents un compte rendu reprenant les points importants habituellement présentés à l'assemblée générale (rapport d'activité et bilan financier).

Cette année 2021 a été tristement marquée par les décès de nos camarades, Jean PARADIS le 13 Janvier, Dominique AUBERT le 3 Février, René VILLAUME et Roger PIERRE. L'effectif de la section est désormais réduit à 22 membres.

Roger et René ont été les animateurs de notre section durant une vingtaine d'année en qualité de Président et secrétaire. Ils méritent à ce titre l'hommage succinct ci-dessous résumant leur passé d'anciens combattants.



Né le 22 Février 1940 à TENDON, Roger est appelé sous les drapeaux le 1^{er} Mars 1960 pour effectuer ses 18 mois de service militaire. Il part pour l'Algérie le 7 Juillet. Maintenu sous les drapeaux à l'issue de son service, il y restera jusqu'au 1^{er} Septembre 1961.. Il sera libéré de ses obligations le 7 Juin 1962. Il nous a quittés le 1^{er} Mars 2021.



Né le 15 Mars 1938 à XAMONTARUPT, René est appelé sous les drapeaux le 1^{er} Mai 1958 pour effectuer ses 18 mois de service militaire. D'abord affecté en Allemagne, il part pour l'Algérie le 23 Juin 1959. Maintenu sous les drapeaux en Algérie, il sera libéré de ses obligations le 20 Septembre 1960. Il nous a quittés le 17 Février 2021.

Activités

La cérémonie du 8 Mai s'est à nouveau tenue en comité restreint mais non sans solennité. Pour le 11 Novembre la présence du public était enfin autorisée, et le cérémonial a pu se dérouler dans son intégralité avec l'appel des « Morts pour la France » des différents conflits passés et OPEX actuelles.

Projets

Pour l'année 2022 nous prévoyons, si les conditions sanitaires redeviennent favorables, de placer notre assemblée générale le samedi 12 Février, suivie d'un « repas de corps » convivial qui, nous le souhaitons ardemment, viendra effacer ces deux terribles années de « distanciation sociale ».

Le président
G. Vauchel

Association du Maquis du Haut du Bois



Bien que n'ayant aucun lien direct avec la Légion Vosgienne des Anciens Combattants, la nouvelle association du Maquis du Haut du Bois, ayant pour but de perpétuer la mémoire des maquisards, a sa place dans ce bulletin car la commune de TENDON participe avec 16 autres communes à la gestion et à l'entretien du site.

Une assemblée générale est prévue, sauf informations contraires dues aux incertitudes de la situation sanitaire, le 5 Mars 2022. Première dans l'ordre alphabétique des 17 communes impliquées, ARCHES accueillera cette première assemblée générale, qui devrait se tenir par la suite successivement dans les autres communes selon cet ordre.

Les statuts ont été déposés en Préfecture le 10 Avril 2021 et en attendant l'assemblée générale, les adhésions pour l'année 2022 sont possibles dès à présent (bulletin disponible en Mairie), pour une cotisation annuelle fixée à 10 €.

Le bureau provisoire est constitué de :

André JACQUEMIN président, Nadine GEROME secrétaire, Régis BLAEVOET trésorier, Martine GIRARD 1^{ère} vice présidente et Gérard VAUCHEL 2nd vice président.

Association Ding Dingue Deuch

L'année 2021 fût assez calme pour l'association, les rassemblements de 2CV ayant été annulés pour raison sanitaire.

Nous avons tout de même sorti nos anciennes début juin par une belle journée ensoleillée pour une

balade dans les Vosges Saônoise.



Quelques Membres ont également profité des journées du patrimoine en septembre pour se retrouver avec leurs véhicules.

Comme à notre habitude, nous avons célébré ensemble la soirée de la Saint Sylvestre mais en comité très restreint cette année vu le contexte médiatique.

Vincent

L'association les Raisins

L'association Les Raisins vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Petit rappel concernant notre petite association qui réunit une bande d'amis participant aux différentes courses dans la boue (Saint Maurice, Lyon,...) avec différents engins et motos mais également des passionnés de mobylettes.

Nous remercions la commune pour son chaleureux accueil et pour le bon déroulement de nos manifestations, ainsi que les différentes associations du village.

Cette année 2021 ne nous a pas permis d'organiser de manifestation mais nous avons pu participer à la course dans la boue à Saint Maurice sur Moselle le week-end du 27/28 juillet : Maxime en proto moto et Philippe en proto 2 roues.

Petit rappel de notre participation en 2020 : randonnée mobylette organisée par les MobTrotteurs de Xertigny le 18/07/2020.

Pour 2022, nous espérons pouvoir à nouveau proposer la balade gourmande qui a eu beaucoup de succès en 2019 et sera sûrement prévue en septembre en fonction surtout de l'évolution des conditions sanitaires liées à la covid-19.

Et nous participerons toujours aux différentes courses dans la boue et aux différentes manifestations de mobylettes.

Associativement,

Les membres des Raisins



AMICALE DES DONNEURS DE SANG SECTEUR LE THOLY

Cette période particulière est l'occasion pour nous, **de vous remercier très chaleureusement** pour votre présence à nos collectes. Voici d'ailleurs les résultats de l'année écoulée : (en année glissante)

Pourquoi donner son sang ?

Dates des collectes	Donneurs	Dont nouveaux
Nov. 2020	95	5
Février 2021	113	9
Mai 2021	120	5
Juillet 2021	84	3
Sept. 2021	72	3
Total	484	25
<i>Contre 468 l'année précédente</i>		

Je donne mon sang
aujourd'hui ! et vous ?

Chaque année, grâce au don de sang, 1 MILLION de patients sont soignés : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique ... Les besoins des malades sont constants. Chaque don est précieux car il permet de sauver 3 vies !

Pour donner votre sang, vous devez :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50kg
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours

Les étapes du don de sang :

- Accueil et inscription.
- Questionnaire et entretien préalable au don.
- Prélèvement (10 min).
- Pause (collation)

De l'inscription à la pause, prévoyez entre 45 min et 1h.



Vous pouvez venir offrir votre sang avec ou sans rendez-vous, dans tous les cas votre don sera accepté.

Pour info la prise de rendez-vous s'effectue en 4 étapes.

- 1) Se rendre sur l'application « **Don de sang** » ou sur le site internet « dondesang.efs.santé.fr »
- 2) Vous vérifiez que vous pouvez donner grâce au test indicatif « **Puis-je donner** »
- 3) Vous trouvez le lieu (LE THOLY) dans la rubrique « **Où donner** »
- 4) Vous prenez RDV au créneau souhaité en remplissant les informations personnelles et en validant le questionnaire.

Vous recevrez directement après validation de votre RDV, un mail de confirmation qui vous permet de modifier ou annuler votre RDV. Puis un SMS de rappel, deux jours avant votre RDV.

Vous êtes invités à participer à notre **51^{ème} Assemblée Générale** (pas d'AG en 2020 et 2021) qui aura lieu **le samedi 2 avril 2022** à 18h à la salle communale « Les Brimbellines », Chemin du Baou à

LA FORGE

Rendez-vous sur Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, TikTok ou sur

notre site : <https://ffdsb.org/?s=le+tholy> Contact :

dondusangletholy@gmail.com

Le Président : Jean-Pierre Grivel

Collectes de sang 2022 – Salle polyvalente - LE THOLY
Toujours en semaine et toujours entre 16h et 19h30
Vendredi 25 février 2022
Mardi 31 mai 2022
Mardi 26 juillet 2022
Mardi 27 septembre 2022
Lundi 28 novembre 2022



Avec le soutien de la Croix Rouge Française 

STARS D'UN SOIR

GERARDMER
ESPACE LAC
Centre des Congrès



09 avril 2022
19h30

10 avril 2022
12h30

Repas et spectacle

Au profit de la recherche sur les cancers de l'enfant

Avec la participation du magicien
Clément Demangel et Les Petits As



INSCRIPTIONS



Renseignements et réservations au
0627696338 ou 0644228273 ou par
mail : contact@starsd1soir.fr



Adultes : 35 € avec apéritif.
Enfants : 25 €
Boissons en supplément



Cuisine d'1 jour...



www.facebook.com/starsdunsoir/?ti=as

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2022

FEVRIER	12	Assemblée générale Légion Vosgienne des Anciens Combattants
	19-20	Spectacle star d'1 soir
MARS	05	Assemblée générale Association Maquis de haut bois
	05	Carnaval Association Familiale Tendon-Faucompierre
AVRIL	03	Repas des aînés Association Familiale Tendon-Faucompierre
	03	Trail CMJ
MAI	08	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
	<i>A définir</i>	Ramassage de printemps CMJ
	<i>Semaine n°19</i>	Groupement d'achat de fleurs et plants maraîchers bios organisé - Association Familiale Tendon-Faucompierre
	29	Fête des mères Association Familiale Tendon-Faucompierre
JUIN	11	Sortie Rando Marche VTT - Association Familiale Tendon-Faucompierre
	<i>A définir</i>	Fête de l'école (selon conditions sanitaires)
JUILLET	17	Fête du pain aux fruits et de l'artisanat organisée - Amicale Laïque
AOUT	21	Vide-greniers organisé - Association Familiale Tendon-Faucompierre
	<i>A définir</i>	Marche Gourmande - Amicale des Sapeurs-Pompiers
SEPTEMBRE	<i>A définir</i>	Balade gourmande – Association Les Raisins
OCTOBRE		
NOVEMBRE	<i>A définir</i>	Assemblée Générale Amicale Laïque
	11	Commémoration de l'armistice 2018
DECEMBRE	<i>A définir</i>	Fête de St Nicolas - Association Familiale
	<i>A définir</i>	Téléthon organisé - Amicale des Pompiers
	04	Repas des aînés proposé – Commune de Tendon
	24	Visite du Père Noël aux Anciens - Amicale Laïque
JANVIER 2022	<i>A définir</i>	Assemblée Générale - Association Familiale

Marché Bio 2022 (saison 2)

A Tendon :
9h30 – 12h30

Samedi 04 juin
Samedi 02 juillet
Samedi 06 août
Samedi 03 septembre
Samedi 01 octobre

A Le Tholy :
9h30 – 12h30

Dimanche 19 juin
Dimanche 17 juillet
Dimanche 21 août
Dimanche 18 septembre
Dimanche 16 octobre



TENDON (Vosges)

Edition, Hamelet, à Tendon - 11028

Vue générale - En venant de la Cascade - Vue vers Fauconpierrre et le Château Saint-Jean



TENDON, - Vue générale

PHOTO HOMEYER & EHRET, ÉPINAL